# Contribuer à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes en Afrique de l'Ouest :

## premiers enseignements tirés de quatre expériences novatrices

■ Article rédigé pour la revue par **Anne Le Bissonnais** (consultante) et **Sandra Barlet** (Gret, Services d'appui aux entreprises, formation et insertion professionnelles).

Avec la contribution de **Estelle Mille** (chef de projet Cap Insertion, Gret) et **Alain Delwasse** (chef du Projet d'appui à l'insertion de la jeunesse ivoirienne, SCAC).

**La question de l'emploi des jeunes est devenue un enjeu majeur dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest. Depuis quelques années, on assiste au développement d'initiatives qui mettent en avant la notion d'insertion socioprofessionnelle des jeunes dont les objectifs sont de contribuer à la diminution du chômage, à l'accès à un revenu et à l'autonomie.**

**Quatre expérimentations répondant à cette approche ont été identifiées en Côte d'Ivoire, au Sénégal, en Mauritanie et au Niger. Dans une démarche d'appui global et dans une logique d'interface entre les jeunes, les institutions, les centres de formation professionnelle et les opérateurs économiques, il s'agit pour les quatre expériences identifiées de sortir d'une approche sectorielle et de privilégier une logique de services intégrés. Cet article présente ces quatre expériences et s'interroge sur les perspectives qu'elles ouvrent.**

## L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE DES JEUNES : UN ENJEU MAJEUR EN AFRIQUE

L'Afrique, et en particulier l'Afrique de l'Ouest, dont il est question dans cet article, est confrontée aujourd'hui à une augmentation importante du chômage des jeunes, notamment dans les villes. L'accroissement démographique, la proportion grandissante des jeunes urbains, l'exode rural et la crise économique sont autant de facteurs qui aggravent la situation, contribuant aux risques d'exclusion, de tensions sociales et d'instrumentalisation politique.

De façon générale, pour les jeunes, les périodes de transition vers l'autonomie sont de plus en plus longues, l'accès au mariage est retardé et les dépendances financières renforcées.

### Des difficultés multiples et qui interagissent entre elles

La principale cause du chômage et du sous-emploi qui s'aggravent dans ces pays est le manque de dynamisme des économies et la pauvreté des opportunités d'emploi dans les secteurs publics et privés. Mais, même dans ces contextes, les problèmes d'insertion des jeunes sont aggravés par un certain nombre de facteurs présents partout à des degrés divers.

Les niveaux de qualification sont faibles et l'analphabétisme est encore important. Les jeunes sortis du système scolaire de façon précoce ne possèdent pas ou plus les bases nécessaires au suivi d'une formation professionnelle. Ils manquent également de compétences professionnelles et souffrent d'un accès difficile aux stages et au monde du travail de façon générale. Ils ne disposent d'information ni sur les secteurs d'activités et les métiers, ni sur les besoins des entreprises (y compris celles du secteur informel, fortement majoritaires dans ces

***« L'Actualité des services aux entreprises » n° 21 février 2011***

*Un produit d'information financé par la DDC (Suisse) et l'AFD, et publié par le Gret (France)*

pays), ni sur l'offre de formation professionnelle.

Dans la plupart des pays, l'offre de formation est faible et concentrée essentiellement dans les villes. Accéder à ces formations représente un coût que ne peuvent en général pas assumer les familles. Par ailleurs, les orientations vers les formations, lorsqu'elles existent, se font en grande partie « par défaut » et l'on constate des taux de déperdition importants. Le suivi post-formation est généralement inexistant, les projets professionnels ne sont pas construits et les jeunes ne sont pas préparés à la recherche d'emploi.

Le manque de réseaux relationnels, les difficultés de mobilité, de santé ou d'instabilité familiale, rendent souvent encore plus complexe la problématique de l'insertion professionnelle. Enfin, l'absence de dispositif d'information et d'orientation professionnelle et le manque de concertation entre les acteurs qui travaillent sur l'insertion par des entrées spécifiques (création d'entreprises, formation, jeunesse ou accompagnement social), ne permettent pas d'agir efficacement et de produire les synergies nécessaires.

## L'insertion socioprofessionnelle : un processus qui nécessite un accompagnement global, personnalisé et dans la durée

Les difficultés et les contraintes que nous venons de décrire ne se cumulent pas forcément pour tous les jeunes, mais interagissent entre elles, créant un cercle vicieux empêchant l'entrée en emploi et l'accès à un revenu stable. Il apparaît alors comme indispensable, si l'on veut contribuer à résoudre le problème du chômage des jeunes, de travailler simultanément sur les problématiques d'information, d'orientation professionnelle, de formation, d'emploi, de mobilité et d'insertion sociale.

Beaucoup d'analyses s'accordent aujourd'hui à reconnaître que l'insertion socioprofessionnelle est un processus multidimensionnel et non linéaire qui nécessite une approche globale ou systémique, intégrant différents services d'appui, un accompagnement des jeunes dans la durée, une mobilisation et une mise en synergie des partenariats locaux, dans une logique de développement territorial.

## QUATRE EXPÉRIENCES INNOVANTES

Les initiateurs des expériences qui vont être présentées ici ont choisi de partir de cette nouvelle approche de l'insertion pour favoriser une démarche intégrée, offrant différents services, dans les champs de l'information, de l'orientation, de la formation et de l'emploi, en interaction avec les acteurs locaux concernés.

En sortant d'une approche sectorielle axée en particulier sur la formation professionnelle, ces nouveaux dispositifs se veulent novateurs. Ils se placent dans une logique d'interface entre les jeunes, les institutions, les centres de formation professionnelle, les opérateurs économiques et, dans certains cas, les structures d'appui social. Il s'agit également pour eux de développer une démarche de création d'opportunités nouvelles d'insertion professionnelle.

Ces quatre expériences ouest-africaines sont pour la plupart encore récentes, limitées géographiquement et fragiles financièrement. Si les contextes et les modalités de création, de fonctionnement et de gouvernance de ces dispositifs diffèrent, ils s'engagent dans une démarche de développement de services intégrés et de proximité, en lien avec les politiques locales et nationales, permettant d'ouvrir des perspectives nouvelles dans le domaine de l'insertion et de l'emploi des jeunes.

### Les Plates-formes de services en Côte d'Ivoire

En Côte d'Ivoire, la crise s'est fait durement ressentir à partir du début des années 2000. Les jeunes ont commencé à être fortement touchés par le chômage et le sous-emploi. Un dispositif national d´insertion professionnelle et de promotion de l´emploi des jeunes a été progressivement mis en place par quatre organismes publics nationaux, le Fonds de développement de la formation professionnelle (FDFP), l´Agence nationale de formation professionnelle (AGEFOP), l´Agence d´étude et de promotion de l´emploi (AGEPE) et le Fonds national de solidarité pour la promotion de l´emploi jeune (FNS).

Durant la phase expérimentale (2005-2008), financée par la Coopération française et le FDFP, des actions d´identification, d'information et d´orientation des jeunes vers des « activités génératrices de revenus » ou vers l'emploi salarié ont été menées. Sept territoires volontaires (Gagnoa, Issia, Bouaflé, Sikensi, Songon, Bingerville et Attécoubé) ont construit leur dispositif d'insertion autour de :

- la constitution d'un comité local d'insertion des jeunes (CLIJ), piloté par les élus avec la participation des acteurs socio-économiques du territoire (la commune ou le département, en général) ;
- l'écriture du Plan local d'insertion des jeunes (PLIJ) reprenant les opportunités du territoire et posant des orientations pour l'insertion des jeunes par l'activité économique (IAE) ;
- et l'ouverture d'un guichet unique d'accueil, cœur du dispositif local, appelé Mission locale.

L'offre de services est centrée sur l'insertion socioprofessionnelle des jeunes allant de l'accueil, l'information, l'orientation, à l'accompagnement dans l'emploi et la création d'activités, en passant par l'acquisition de compétences, la professionnalisation dans le métier, la gestion et l'élaboration de plan d'affaires.

Certains territoires ont bénéficié de l'implantation de « passerelles d'insertion » où les jeunes les plus éloignés de l'emploi peuvent construire leur projet tout en assurant des activités d'intérêt général pour l'environnement du territoire, voire peuvent être professionnalisés dans une activité agropastorale retenue dans le PLIJ ou dans le secteur du bâtiment à travers les chantiers école du bâtiment. L'ensemble de ces éléments constitue la Plate-forme de services locale (PFS-L).

L'offre de services s'adapte en fonction :

- des orientations et des priorités des instances politiques territoriales retenues par le PLIJ ;

- des opportunités soutenues par les acteurs socio-économiques (entreprises en particulier) ;
- des caractéristiques, attentes et contraintes des différentes catégories de population de jeunes du territoire ;
- des capacités à mobiliser localement des financements et des compétences à la hauteur des enjeux et dans une logique de « guichet unique ».

Une structure faîtière, la PFS-CI, a été créée en 2010, sous forme associative. La PFS-CI est chargée du développement et de l'ingénierie du réseau, de la formation des personnels et est garante de la qualité des PFS-L. Elle est responsable de la communication des PFS et de la recherche de financements au niveau national et international.

Une évaluation[1] menée en 2009 fait apparaître que 18 035 jeunes se sont présentés dans les sept missions locales en trois ans ; 2 648 d´entre eux ont été accompagnés jusqu´à l´étape d´orientation vers une filière professionnelle donnée. 801 jeunes ont pu être insérés à l´aide des outils et mesures d'insertion développés par la PFS-CI. Fin 2010, plus de 1 300 jeunes sont dans des parcours de professionnalisation et de création d'entreprise ou de coopérative avec l'appui de financements du PNUD.

## Le Centre régional de ressources pour l'emploi des jeunes, à Saint-Louis, au Sénégal

Le Centre régional de ressources pour l'emploi des jeunes (CRREJ), créé en 2006, a pour objectif de développer un service d'information, d'orientation et d'accompagnement des jeunes vers l'emploi, dans une logique de partenariats et de « faire faire ».

Porté par le conseil régional de Saint-Louis et soutenu par les conseils régionaux de Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées, le centre est animé par une équipe légère de conseillers chargés d'accompagner les jeunes individuellement dans leur parcours d'insertion.

Le CRREJ dispose de quatre services[2] :

- un service d'accueil où les jeunes sont reçus en entretien individuel avant d'être orientés, si besoin, vers un autre service du CRREJ ;
- un service d'orientation professionnelle et d'accompagnement individualisé :
  - > élaboration/vérification du projet professionnel, aide à la recherche de formation, de stage et d'emploi ;
  - > organisation d'ateliers de techniques de recherche d'emploi, de formations sur les métiers, les filières, la législation du travail, etc. ;
  - > suivi du jeune tout au long de son parcours d'insertion (orientation vers un autre service ou un partenaire relais, entrée en formation, etc.) ;
- un service d'accompagnement à la création d'activités économiques (validation des projets, élaboration des plans d'affaires, etc.) ;
- un service documentation, informatique et logistique (recherche sur Internet, consultation de messagerie, travaux bureautiques, traitement de texte, etc.).

Durant l'année 2008, le CRREJ a accompagné 591 jeunes, dont 548 nouvellement inscrits. Plus de 71 % des jeunes accueillis étaient peu ou pas du tout qualifiés, 40 % étaient non alphabétisés ou avec un niveau scolaire inférieur à la deuxième année du premier cycle de secondaire.

- 932 entretiens individuels ont été effectués ;
- 74 ateliers de formation ont été organisés ;
- 245 jeunes ont été suivis dans le cadre du service création d'entreprise, dont 108 jeunes inscrits dans une dynamique de création d'activité économique ;
- 1 179 visites ont été enregistrées à l'espace documentation et multimédia ;
- 396 jeunes ont trouvé une solution à leur problématique de départ (dans le domaine de la formation, de l'emploi ou de la création d'activité).

Le CRREJ joue par ailleurs un rôle d'animation territoriale et partenariale dans la région de Saint-Louis. Doté d'une base de données de jeunes importante et d'une bonne connaissance des acteurs de l'emploi et de la formation sur le territoire, il doit faire office de veille au Conseil régional pour la définition et la mise en œuvre de politiques locales de formation, d'insertion professionnelle et d'emploi des jeunes.

## Le Centre d'appui Cap Insertion en Mauritanie

Le projet « Centre d'appui à l'insertion des jeunes de Nouakchott – Cap Insertion » teste un dispositif d'appui à l'insertion des jeunes des quartiers périphériques de la capitale, Nouakchott. Il s'appuie sur une expérience pilote menée par le Gret dans le cadre du Programme Twize en 2008. Il est mis en œuvre par le Gret depuis 2009 sur financement de l'Agence française de développement. Cap Insertion s'intègre à un programme associant deux autres ONG françaises, Essor et le Comité français pour la solidarité internationale (CFSI).

L'enjeu de Cap Insertion est double :

- démontrer l'intérêt d'une offre de services globale, décentralisée, adaptée pour faciliter l'insertion des jeunes des quartiers périphériques tant du point de vue des jeunes que des entreprises ;
- identifier les conditions de pérennisation technique, financière et institutionnelle de ce dispositif.

Le projet est mis en œuvre par une équipe technique constituée d'un conseiller technique, d'un coordinateur, d'un chargé de relations entreprises et de six conseillers en insertion. Cap Insertion s'appuie sur trois antennes situées dans les quartiers périphériques de Nouakchott. Chaque antenne propose aux jeunes différents services en matière d'accueil, d'information sur l'emploi et la formation ou d'accompagnement des jeunes.

Le public de Cap Insertion dispose d'un niveau d'études assez faible (32 % des jeunes sont de niveau primaire ou moins, 56 % de niveau collège ou lycée). La majorité a moins de six mois d'expérience professionnelle. 70% a entre 20

[1] Esmel Beugré Jean-Paul, *Diagnostic et évaluation des « missions locales » de la plateforme de services (PFS Côte d'Ivoire)*, BIT Abidjan, décembre 2009.

[2] Conseil régional de Saint-Louis, *Centre régional de ressources pour l'emploi des jeunes (CRREJ), bilan quantitatif et qualitatif 2008*.

et 30 ans. 67 % des jeunes accueillis sont célibataires, 69 % sont sans enfant. 80% vivent au domicile parental ou sont hébergés. Plus de 60 % du public est constitué de jeunes femmes.

En 2009 et 2010, les activités ont été les suivantes :

**Information, accueil, orientation, accompagnement, suivi :**

- 2 700 jeunes inscrits, plus de 1 100 parcours d'insertion élaborés ;
- 2 960 participations à des « tables rondes » ou « appuis sur les techniques de recherche d'emploi (TRE) ».

**Appuis pour aider les jeunes à se former :**

- recensement de l'offre de formation ;
- appui au dépôt de candidatures pour l'entrée dans les centres de formation gratuits ;
- collecte d'offres de stage et d'apprentissage.

**Appuis pour rapprocher les jeunes des entreprises :**

- 3 570 offres de stage ou d'emploi affichées, appui au dépôt de candidatures ;
- 1 030 entreprises informelles démarchées ;
- développement de partenariats avec les entreprises formelles et collecte d'offres d'emploi.

137 jeunes sont entrés dans des formations qualifiantes ou diplômantes et 209 en stage ou en emploi.

Par ailleurs, le dispositif joue un rôle de « laboratoire d'expérimentation » pour la mise en œuvre de nouveaux services comme le développement de formations « insérantes », en réponse à des contraintes à l'insertion, ou comme le test, à petite échelle, de l'accompagnement du développement d'activités pour des jeunes qui s'orientent vers une insertion en auto-emploi.

## Les Plates-formes d'information, d'orientation et d'accompagnement des jeunes au Niger

Au Niger, l'expérimentation d'un Centre d'appui à l'insertion des jeunes a démarré en 2009 au sein d'une ONG nigérienne, Afrique Fondation Jeunes (AFJ), implantée dans le quartier Yantala (Commune 1) de Niamey.

Un travail de recherche-action a été mené comprenant un état des lieux des problématiques d'emploi, de formation et d'insertion socioprofessionnelle dans le pays, une série d'entretiens auprès de jeunes en insertion et des propositions d'action pour la mise en place d'un dispositif intégré d'appui à l'insertion.

Le recrutement et la formation de conseillers d'insertion à partir de septembre 2009 a permis de mettre en place les services suivants :

- l'accueil et les entretiens d'écoute, d'information et d'orientation professionnelle : bilan de la situation du jeune, élaboration du projet ;
- le suivi individualisé avec un conseiller référent : conseils, mise en relation avec les partenaires concernés (centres d'alphabétisation, de formation, ANPE, etc.) ;
- la préparation des jeunes à l'entrée en formation et appui aux démarches de candidature ;
- la préparation à l'entrée en emploi (CV, etc.) ou à la création d'activité ;
- le suivi en formation et en emploi ;
- le recueil et la diffusion des offres d'emploi et de stage (en lien avec l'ANPE).

Au cours des six premiers mois de l'expérimentation nigérienne en 2009, 567 jeunes ont été nouvellement accueillis dans le centre de l'AFJ sans qu'aucune publicité n'ait été faite, 1 289 entretiens individuels ont été réalisés par les cinq conseillers.

Près de 200 jeunes ont participé à des ateliers de techniques de recherche d'emploi. 324 jeunes ont été orientés vers des actions de formation ou d'emploi et 182 jeunes sont effectivement entrés en formation, en emploi ou en stage.

Compte tenu du contexte difficile du marché du travail et du très faible niveau de qualification des jeunes concernés, ces premiers résultats ont montré la pertinence d'un tel service.

# PRINCIPES ET ENJEUX DES DISPOSITIFS D'INSERTION DES JEUNES

## Une mission de service public

Le principe des centres d'appui ou plates-formes d'insertion est de s'adresser à tous les jeunes des territoires d'intervention, quels que soient leur sexe et leur niveau de formation (jeunes déscolarisés, jeunes diplômés, jeunes apprentis, jeunes démunis ou sans difficulté particulière), en leur proposant des services de proximité.

Les agences publiques de l'emploi (ANPE au Niger et Anapej en Mauritanie, par exemple) ne touchent que très peu de jeunes ; elles n'ont pas les moyens d'accompagner les publics éloignés de l'emploi, en particulier ceux provenant des quartiers ou des milieux défavorisés. Les centres d'appui à l'insertion des jeunes peuvent être complémentaires et partenaires de ces agences dans le cadre des politiques nationales de l'éducation et de l'emploi.

Les centres d'appui ont de façon générale vocation à contribuer aux évolutions des politiques de l'emploi et de la formation, voire à favoriser la création de politiques d'insertion. La connaissance fine qu'ils ont des situations des jeunes, à travers les activités menées et le recueil d'informations dans les bases de données, fait de ces dispositifs des observatoires incontournables de la jeunesse.

En outre, la constitution de comités de pilotage ou de suivi permet de faire exister des cadres d'échange et de concertation interinstitutionnelle sur l'insertion des jeunes (augmentation de l'offre de formation, amélioration de la qualité de celle-ci, meilleure information sur les filières d'activités et l'offre existante, liens avec les acteurs économiques, développement de mesures spécifiques sur l'emploi des jeunes, professionnalisation et responsabilisation des réseaux d'élus dans la cadre de la décentralisation, etc.). Cet enjeu a déjà été bien identifié en Côte d'Ivoire.

## L'approche globale et la mobilisation des partenariats locaux

L'approche est celle de l'accompagnement global et de la prise en compte de l'ensemble des difficultés des jeunes.

Les quatre dispositifs intègrent, avec des modalités d'organisation différentes, des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation, de formation et d'insertion dans l'emploi. Ils exercent aussi une fonction d'articulation entre les acteurs de l'insertion, et de mobilisation des ressources et compétences locales. Dans une perspective de pérennisation, ils collaborent et s'appuient autant que possible sur les institutions existantes et sur la construction de partenariats afin de démultiplier l'offre de services aux jeunes.

Ils n'ont pas vocation à remplacer ou à s'ajouter à des dispositifs nationaux ou locaux existants, mais à mobiliser chacun et à coordonner les actions pour le bénéfice des jeunes pris individuellement.

## L'enjeu de la pérennisation

La pérennisation de ces nouveaux dispositifs peut être analysée en fonction de différents critères :

➤ **L'incidence des dispositifs en matière d'insertion des jeunes.** Ce sont la pertinence et la qualité des réponses apportées ainsi que l'intérêt que leur porteront les jeunes et les employeurs qui seront déterminants. Il est encore trop tôt pour évaluer l'impact des dispositifs. L'insertion étant un processus, les résultats en matière d'entrées en emploi se mesurent sur plusieurs années.

Un déterminant fort de la qualité des services est la professionnalisation des équipes : les conseillers en insertion et le personnel d'encadrement doivent disposer de l'ensemble des compétences et des outils permettant de fournir les services aux jeunes et être capables de gérer de manière performante les dispositifs. Le métier de conseiller en insertion est nouveau et spécifique et la formation au poste est essentielle.

➤ **Les ressources** ne pourront pas provenir des seules recettes provenant des bénéficiaires (jeunes / entreprises). Il est essentiel de déterminer le taux de couverture de charges possible, selon les contextes, d'identifier des ressources (publiques et privées) et de minimiser les coûts pour que les centres d'appui puissent être financés par des partenaires. Au-delà de la question de l'efficacité, c'est en effet aussi celle de l'efficience qui se pose, c'est-à-dire celle du rapport coût-efficacité de tels dispositifs. Quels services faut-il externaliser et faire prendre en charge par d'autres partenaires techniques ? La création d'antennes de proximité permet-elle de minimiser ou non les coûts ? Autant de questionnements qu'il conviendra d'étudier et de mettre en regard.

➤ **L'ancrage institutionnel des dispositifs.** La question est celle de la maîtrise d'ouvrage : elle peut être assurée par un ministère (ou plusieurs) dans le cadre d'une politique sectorielle/intersectorielle (formation professionnelle, éducation, emploi, par exemple), par une collectivité locale dans le cadre d'une politique territoriale, ou encore par une structure associative remplissant une mission de service public. De cette question découle celle du changement d'échelle et de l'extension géographique des dispositifs.

Au Sénégal, le CRREJ est un service du Conseil régional de Saint-Louis. Le dispositif est donc piloté par une collectivité territoriale avec une vocation d'agir sur un territoire régional. Ce qui n'empêche pas que le dispositif soit repris ultérieurement par d'autres régions ou par l'État, en co-pilotage, par exemple.

En Côte d'Ivoire, c'est l'État qui assure le pilotage du dispositif ; le statut choisi pour les PFS est celui de l'association privée exerçant des activités de service public. L'Assemblée générale de l'association comprend les membres fondateurs, les collectivités territoriales, les ministères techniques, les organisations professionnelles et les chambres consulaires. L'objectif est de créer des PFS-locales sur l'ensemble du pays, en lien avec les collectivités territoriales, volontaires pour les implanter.

Au Niger, le ministère de la Formation professionnelle et de l'Alphabétisation a proposé en 2010 un arrêté ministériel (en cours de signature) visant la reconnaissance des « plates-formes d'information, d'orientation professionnelle et d'accompagnement des jeunes » et leur développement sur l'ensemble du territoire. La mise en œuvre du dispositif est confiée à des associations nigériennes dont le rôle dans le montage institutionnel est encore à préciser.

En Mauritanie, le projet Cap Insertion réfléchit actuellement à l'évolution institutionnelle du dispositif qui pourrait s'inscrire dans le cadre d'une politique nationale (Programme national de développement du secteur de l'éducation), n'excluant pas l'ancrage territorial et le lien avec les collectivités locales.

## Les perspectives

**En Côte d'Ivoire**, l'association Plate-forme de services, tête de réseau des PFS-L, a été créée officiellement en mars 2010 et a été reconnue comme outil national d'insertion. Elle est en instance d'être reconnue « d'utilité publique » et pourra ainsi accéder à un régime fiscal particulier.

Avant que la crise politique n'éclate en décembre 2010, il était prévu qu'elle puisse, avec son déploiement sur le territoire :

- faciliter la création d'un Office national de l'insertion des jeunes par l'activité économique, transversal à tous les ministères techniques et placé auprès de la Primature de façon à accompagner toutes les formes de formation professionnelle ;
- accompagner le développement d'une politique nationale de l'insertion et sa mise en œuvre par l'Office national, devenant le principal interlocuteur du secteur privé ;
- accompagner le développement de la formation par apprentissage, en développant les possibilités de création de petites entreprises et l'accès aux financements ;
- participer à la réforme de la politique nationale de l'Emploi (appui aux métiers innovants par des partenariats public/privé, information sur les filières porteuses d'emploi, etc.) ;
- participer au rapprochement des organisations professionnelles avec le ministère de l'ETFP pour améliorer la connaissance des métiers, organiser le développement des compétences et favoriser la diffusion de l'information sur les métiers et les emplois.

**Au Niger**, la direction de l'Insertion au ministère de la Formation professionnelle et de l'Alphabétisation a considéré que l'expérimentation du centre d'appui à l'insertion menée au sein de l'AFJ à partir de fin 2009 pouvait servir de référence dans le cadre d'une stratégie d'extension et de pérennisation du dispositif.

Un arrêté ministériel a proposé fin 2010 la création des « plates-formes d'information, d'orientation professionnelle et d'accompagnement des jeunes » dans le pays. Le ministère s'appuie sur l'ONG Swisscontact pour la mise en place de nouveaux centres à Niamey (Talladje), Gaya et Zinder, avant d'étendre à d'autres régions. Neuf autres plates-formes sont identifiées pour une ouverture en 2011. Une quinzaine de conseillers d'insertion et de responsables de centres ont été formés. Trente nouveaux conseillers sont en cours de formation.

**En Mauritanie**, une nouvelle phase du dispositif Cap Insertion sous forme de projet est souhaitée, permettant d'affiner les hypothèses de poursuite, d'institutionnalisation et de pérennisation du dispositif. Plusieurs évolutions sont envisagées. Il est prévu notamment de réfléchir à l'extension géographique du dispositif dans le cadre du Programme national de développement du secteur de l'éducation (PNDSE). Cette intégration dans une politique nationale n'est pas incompatible avec un ancrage territorial et un lien renforcé avec les collectivités locales.

La pérennisation financière du dispositif pourrait être assurée par des financements publics étatiques dans le cadre du PNDSE (abondé par des partenaires et bailleurs étrangers), des collectivités locales (Communauté urbaine de Nouakchott, mairies), des bailleurs de fonds, mais aussi par le paiement des services rendus aux jeunes (contributions qui seraient symboliques) et aux entreprises. Il est également envisageable que le dispositif tire profit de sa connaissance des jeunes et des quartiers d'intervention pour jouer un rôle d'observatoire local des métiers, des emplois et des jeunes et pour proposer des prestations d'identification et/ou de suivi de jeunes à des structures privées ou à des projets souhaitant toucher ces publics (par exemple en lien avec des initiatives de formation « de masse »).

## Vers un réseau ouest-africain des dispositifs d'insertion socioprofessionnelle des jeunes

Ces démarches d'appui à l'insertion des jeunes que nous avons présentées, et en particulier le dispositif ivoirien des Plates-formes de services, le plus ancien, suscitent un intérêt grandissant de la part des acteurs de la formation et de l'insertion, et notamment des membres du Réseau africain des institutions et fonds de formation professionnelle (Rafpro).

Pour les PFS de Côte d'Ivoire, comme pour les expérimentations mauritanienne, nigérienne et sénégalaise, il y a déjà une réelle volonté d'échanger sur les pratiques et de partager les acquis et les questionnements. Pour les autres pays d'Afrique de l'Ouest qui travaillent sur ces problématiques, l'apport de tels échanges dans le cadre d'un réseau à construire apparait comme utile.

Dans une perspective de recherche d'efficacité et de pérennisation des dispositifs, les échanges, qui existent déjà de façon informelle, pourraient se structurer et se développer dans le cadre d'un réseau à construire. Ce réseau permettrait d'organiser notamment des rencontres entre professionnels (visites de terrain, ateliers d'échanges de pratiques et de réflexions, formations mutualisées, etc.), mais aussi la production et la diffusion de travaux de capitalisation et d'outils méthodologiques. La PFS-CI propose d'ailleurs ses services, avec l'appui du Projet d'appui à l'insertion de la jeunesse ivoirienne (PAIJI) de la Coopération française, pour organiser un premier atelier dès l'année 2011. ■

## Pour en savoir plus

> *Le Bissonnais Anne, « Accompagner l'insertion professionnelle des jeunes au Niger : état des lieux et pistes d'action », coll. Études et Travaux, série en ligne n° 26, Éditions du Gret, www.gret.org, 2010, 64 p.*

**Principales caractéristiques des quatre expériences présentées**

| | Côte d'Ivoire | Sénégal | Mauritanie | Niger |
|---|---|---|---|---|
| **Dénomination** | Plate-forme de services (PFS-CI et PFS-L). | Centre régional de ressources pour l'emploi des jeunes (CRREJ). | Centre d'appui à l'insertion des jeunes (Cap Insertion). | Plate-forme d'information, d'orientation professionnelle et d'accompagnement des jeunes. |
| **Date de démarrage** | 2005. | 2006. | 2008 (pilote), 2009 (projet). | 2009 (pour la phase expérimentale). |
| **Porteur du projet/pilotage** | État ivoirien. | Conseil régional de Saint-Louis. | Gret. | Ministère de la Formation professionnelle, Swisscontact, AFJ. |
| **Financements** | Coopération française, Banque mondiale. | Conseils régionaux Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées (France). | Agence française de développement. | État nigérien, Swisscontact. |
| **Implantation et couverture géographique** | 7 PFS-L implantées dans 3 communes autour d'Abidjan et 4 départements du Centre et du Sud du pays. | Centre basé dans la ville de Saint-Louis : couvre la région de Saint-Louis. | Coordination basée à Nouakchott et 3 antennes dans les quartiers périphériques de Nouakchott : 7 communes couvertes. | 2 plates-formes à Niamey (Yantala et Talladje), 1 à Gaya et 1 à Zinder. |
| **Public** | 14 à 40 ans. | 18 à 35 ans (ou plus). | 15 à 35 ans. | 15 à 30 ans (ou plus). |
| **Objectif général** | Contribuer à réduire le chômage des jeunes en s'appuyant sur les territoires pour développer l'activité économique et l'offre d'insertion. | Accompagnement individuel des jeunes dans leur parcours d'insertion. | Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes et l'accès à l'emploi et à des revenus décents. | Contribuer à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. |
| **Objectifs spécifiques** | Mobiliser les jeunes du territoire à s'engager dans la dynamique d'insertion proposée par la PFS.<br><br>Formaliser les possibilités d'orientation pour les jeunes en précisant leurs parcours et projets professionnels. | Développer un service d'information, d'orientation et d'accompagnement des jeunes vers l'emploi dans une logique de partenariats et de « faire faire ». | Proposer une réponse innovante et coordonnée à la question de l'insertion des jeunes, basée sur un accès à des formations professionnelles adéquates, un accompagnement efficace et la mobilisation des principaux acteurs publics, privés et sociaux concernés. | Construire un dispositif d'information, d'orientation et d'accompagnement des jeunes. |

.../...

## Principales caractéristiques des quatre expériences présentées (suite)

| | Côte d'Ivoire | Sénégal | Mauritanie | Niger |
|---|---|---|---|---|
| **Activités** | Accueil des jeunes dans les Missions locales pour information et échanges sur l'offre de services.<br>Entretiens aboutissant à une orientation vers un projet professionnel personnel d'insertion (emploi salarié ou création d'activité).<br>Construction du parcours.<br>Développement de l'offre en IAE : régies de territoires ; chantiers d'insertion. | Accueil et information.<br>Documentation et accès aux multimédias (accès libre ou accompagné).<br>Orientation professionnelle et accompagnement vers l'emploi.<br>Renforcement de capacités (ex. initiation en informatique, formation en compta-gestion).<br>Appui à la création d'entreprise (auto-emploi le plus souvent).<br>Veille : étude sur les filières porteuses. | Accueil, information, orientation et accompagnement des jeunes vers des entreprises ou vers des centres de formation.<br>Aide à la préparation des concours des centres de formation publics et des concours de la fonction publique.<br>Techniques de recherche d'emploi.<br>Démarchage d'entreprises.<br>Rapprochement offres et demandes.<br>Appui au développement d'une offre de formations insérantes/professionnalisantes. | Accueil, information.<br>Orientation.<br>Accompagnement vers emploi : stages/formations/entreprises.<br>Accompagnement à la création d'entreprises.<br>Techniques de recherche d'emploi.<br>Suivi.<br>Veille et partenariat. |
| **Chiffres clés** | **De 2005 à 2008 :**<br>18 035 jeunes ont visité les sept missions locales, qui ont accompagné 2 648 d'entre eux jusqu´à l'étape d'orientation vers une filière professionnelle donnée.<br>801 jeunes ont pu être insérés à l´aide des outils et mesures d'insertion développés par la PFS. | **En 2008 :**<br>591 jeunes accompagnés, dont 548 nouvellement inscrits.<br>932 entretiens individuels effectués.<br>74 ateliers de formation organisés.<br>245 jeunes suivis dans le cadre du service création d'entreprise, dont 108 jeunes inscrits dans une dynamique de création d'activité économique.<br>1 179 visites à l'espace documentation et multimédia.<br>396 jeunes ont trouvé une solution à leur problématique de départ (dans le domaine de la formation, de l'emploi ou de la création d'activité). | **De septembre 2009 à décembre 2010 :**<br>2 700 jeunes inscrits, 1 100 parcours d'insertion élaborés (57 % fin 2010).<br>2 960 participations à des « tables rondes » ou « appuis sur les TRE ».<br>3 570 offres de stage ou d'emploi affichées (nombre total de postes).<br>1 030 entreprises informelles démarchées.<br>137 jeunes entrés dans des formations qualifiantes ou diplômantes.<br>209 jeunes entrés en stage ou en emploi (24 contrats de travail). | **D'octobre 2009 à mars 2010 :**<br>567 jeunes inscrits.<br>389 jeunes reçus en deuxième entretien.<br>333 entretiens de suivi.<br>1 289 entretiens individuels.<br>177 jeunes ont participé à des ateliers CV.<br>324 jeunes orientés vers des actions de formation ou d'emploi.<br>61 jeunes effectivement entrés en alphabétisation, français ou RAN.<br>97 entrés en formation et 24 entrés en emploi ou en stage. |

*IAE : insertion par l'activité économique – TRE : techniques de recherche d'emploi – RAN : remise à niveau*